



PIEBÎEM

Préserver l'Identité Environnementale
de la Bretagne Sud et des Îles contre l'Eolien en Mer

Demande de l'association PIEBÎEM sur la Plate-forme citoyenne de la Cour des Comptes – Coût des aménagements portuaires pour l'éolien en mer

Le 15 juin 2026

L'association PIEBÎEM (Préserver l'Identité Environnementale de la Bretagne sud et des îles contre l'Eolien en Mer) souhaite que la Cour des comptes enquête sur les coûts des aménagements portuaires pour l'éolien en mer

Le développement de l'éolien en mer (posé mais surtout flottant) impose une transformation radicale des infrastructures portuaires. Les exigences techniques — comme la résistance des quais à des charges massives pour stocker les composants ou assembler les flotteurs — font grimper rapidement les investissements.

À l'échelle européenne, l'association WindEurope estime qu'un investissement global de près de **8,5 milliards d'euros** est nécessaire d'ici 2030 pour adapter l'ensemble des infrastructures portuaires aux objectifs climatiques.

En France, les ports ont, de leur côté, consacré 69 millions d'euros aux énergies marines renouvelables, 600 millions depuis 2018 et 900 millions envisagés dans les années à venir. [Lien](#)

La Cour des Comptes a publié en 2025 un rapport sur les projets d'aménagements du Port de Saint-Nazaire liés à l'éolien flottant (EOLE) dans lequel elle mentionne un projet qui n'est financé *qu'à 35 millions € sur 235 et dont la rentabilité ne saurait reposer que sur les subventions publiques* et qui nécessiterait un tiers des financements totaux de l'Ademe pour le plan portuaire et un projet risqué tributaire des incertitudes techniques de l'éolien flottant et « de la capacité des acteurs privés dans un contexte de plus en plus difficile », avec des investissements représentant plusieurs années de chiffre d'affaire des ports, une forte concurrence et de forts risques de coûts échoués.

Or il semble que s'installe une concurrence et une course aux subventions entre les ports : ainsi, à Brest, environ **220 millions d'euros** ont été mobilisés pour créer un polder de 40 hectares dédié

aux Énergies Marines Renouvelables (EMR). Lorient, le Havre, pour la façade Atlantique ont également des projets, sans compter ceux de la façade méditerranéenne (Port la Nouvelle, Fos)

Le risque de coûts échoués, en particulier pour l'éolien flottant, le plus nécessaire en termes d'aménagement des ports, est important puisque, pour des raisons économiques et de maturité technologique (et aussi qu'en l'absence de postes flottants, l'éolien flottant ne permet pas de s'éloigner des côtes, ne résolvant ainsi aucun des problèmes d'acceptabilité de l'éolien en mer français, lié à la forte pente des côtes et cumulant en fait les défauts), il n'est pas du tout sûr que tous les projets prévus aboutissent. Complexité supplémentaire, les solutions technologiques encore très diverses envisagées ont des exigences très différentes en terme d'aménagement des ports : du TLP (Tension Leg Platform - Plateforme à lignes d'ancrage tendues) qui n'a besoin d'aucun aménagement (montage en mer) aux SPAR (utilisées pour le parc Hywind Scotland), très complexes, en passant par les barges ou les structures semi-submersibles aux exigences intermédiaires.

Au vu de ce qui semble être une course à la subvention désordonnée et malsaine entre différents ports et de la nécessité d'un débat bien informé sur l'ensemble des conséquences de l'éolien en mer, nous pensons nécessaire que la Cour des Comptes élargisse le travail effectué sur Saint-Nazaire à l'ensemble des aménagements portuaires nécessités par le programme éolien en mer.

PIEBÎEM

Préserver l'Identité Environnementale de la Bretagne sud et des Îles contre l'Eolien en Mer

Rappelle son opposition à un programme insensé d'éolien en mer climatiquement nul voire négatif, électriquement inepte car dangereux pour la sécurité d'alimentation électrique, au coût de production exorbitant et économiquement non soutenables, néfaste pour l'économie locale, ravageur pour nos paysages littoraux et leur riche biodiversité

Contacts : piebiem.contact@gmail.com

<https://piebiem.webnode.fr>

<https://www.facebook.com/groups/pebiem>

Siret : [924 059 678 00012](https://siret.fr/92405967800012) ; RNA: W563011048